

diagnostics immobiliers : DEFIM - La Chaîne Nationale du Diagnostic Immobilier - Diagnostic Immobilier, Devis
Gratuit, Diagnostic amiante, plomb, loi carrez, État parasitaire, gaz, Électricité, État des risques naturels ,
Diag au mandat. Voyez-vous cet homme ? Il est agent immobilier.
DEFIM

Posté par :

Publiée le : 22/01/2010 10:30:00

Voyez-vous cet homme ?



Il est agent immobilier...

Et savez-vous pourquoi il a l'air si serein ? Il a fait appel à **Defim** pour **DiagOmandat** (*Réalisation de l'ensemble des diagnostics obligatoires dès la prise du Mandat*). Pas d'inquiétude pour lui grâce à la **mise à jour GRATUITE (*)** des rapports en cas de dépassement de validité.

Il a l'esprit tranquille parce qu'il connaît maintenant parfaitement les qualités du bien et en parlera en toute objectivité aux acquéreurs ; il saura donner des conseils complémentaires à son vendeur.

L'expert Defim pourra même intervenir pour expliquer comment optimiser les améliorations à

apporter et si besoin, effectuer une contre visite après travaux.

Ses mandats sont donc sécurisés !

Enfin, grâce à **DiagOmandat**, il va faire bénéficier son vendeur d'un Tarif remisé (**). (*) Une fois dans un délai de 3 ans après le 1er rendez-vous

(**) *Dans le cadre de la réalisation de 3 diagnostics minimum*